



DEL 23-008

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'EVEQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 24 janvier 2023

DATE D’AFFICHAGE

Le 25 janvier 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 27

L’an deux mille vingt trois

Le trente et un janvier à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Fanny PIRA, Hakim ACHIBET, Christian POIRIER, Mélanie BOCQUENET, Maryse BAYBAY, Delphine FOUQUET, Denis MINIER, Pascale FEGER, Jean-Philippe GUYON, Stéphane DALIVOUST, Eric ANDRE, Alain GUICHET, Marie CHEVALIER, Jérôme DELISLE, Mickaël JUIGNE, Sylvie LAUTRU, Louis MASSARD et Philippe PAUMIER.

ETAIENT ABSENTS

Alain GIBERGUES (pouvoir à Nadine JOLU), Sylvain BACHELEY (pouvoir à Christian POIRIER), Benoît CHAUVIN (pouvoir à Fanny PIRA), Angélique PLANCHETTE (pouvoir à Maryse BAYBAY), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Philippine DANGREAU (pouvoir à Hakim ACHIBET), Pierre CASTILLON (pouvoir à Alain GUICHET).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Hakim ACHIBET

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Madame le Maire

En raison de l’absence prolongée d’un agent d’accueil, il est envisagé de recruter un agent permanent sur un poste d’agent administratif polyvalent sur les missions suivantes : accueil, état civil, urbanisme, secrétariat, toute autre mission nécessaire au bon fonctionnement des services.

Ce recrutement s’effectuerait à coûts constants au regard du Budget Primitif 2023 voté le 13 décembre dernier. Afin de mettre en œuvre ce recrutement, il est proposé au conseil municipal de :

- fermer un poste d’adjoint administratif territorial (tous grades du cadre d’emplois des adjoints administratifs), à temps non complet (28 heures/semaine) affecté au service Culture/communication,
- ouvrir un poste d’adjoint administratif territorial (tous grades du cadre d’emplois des adjoints administratifs) à temps complet, sur des fonctions d’agent administratif polyvalent.

Le conseil municipal adopte, à l’unanimité, la modification des effectifs ci-dessus.

VOTE : Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l’Évêque, le 2 février 2023.

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame Le Maire,

Damienne FLEURY

